



Accueil » Grand Sud » Toulouse

LE COLLECTIF « NI PAUVRES NI SOUMIS » ET LES AUXILLIAIRES DE VIE SCOLAIRE DEVANT LA PRÉFECTURE.

Manifestations. Les précaires en colère

«Je demande d'urgence que le gouvernement s'occupe de moi» clame Anne-Marie dans un interphone, assise sur son fauteuil roulant devant la préfecture place Saint-Étienne. Autour d'elle, quelques dizaines de membres du collectif «Ni pauvres, ni soumis», ainsi que des enseignants, assistants administratifs et d'éducation dans les écoles. Pour la troisième fois depuis le 14 février, des personnes en situation de handicap se sont rassemblées pour remettre au préfet de région un chèque de 6, 83 €, à l'ordre de Nicolas Sarkozy. Cela correspond à l'augmentation de 1,1 % de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) du 1er janvier 2008. Une augmentation jugée dérisoire et scandaleuse par le collectif «Ni pauvres, ni soumis», composé d'une centaine d'associations comme le DAL, ou Act Up, signataires de la manifestation. Yannick, membre du collectif rappelle : «Nous revendiquons un revenu d'existence équivalent au SMIC brut pour toute personne handicapée ne pouvant pas travailler, et cumulable à celui du conjoint.» La veille, le président de la République a répondu au collectif, en proposant une nouvelle augmentation de l'AAH de 3,9 %, soit en tout 5 % à partir du mois de septembre. Pour les manifestants, cela reste largement insuffisant. Après avoir bloqué l'entrée de la préfecture, ils ont finalement remis le chèque à la directrice du cabinet du préfet.

Quel futur pour les contrats d'avenir ?

Parallèlement, des employés de l'Education Nationale exerçant des missions pour l'aide au fonctionnement des écoles ou pour l'accompagnement auprès d'élèves handicapés manifestaient «contre la précarité, pour des emplois stables et pérennes». «On travaille dans les écoles avec des CDD appelés contrats d'avenir (CAV) qui vont s'arrêter en juin, explique Hélène, une manifestante, on est là pour demander ce qui va advenir de nos contrats fin juin». Jean philippe Gadier, enseignant souligne : «Les emplois non statutaires nuisent au personnel mais aussi à la qualité du service public». Marc Répessé, adjoint administratif du cabinet du préfet, a pris note de leurs revendications et les transmettra au niveau national.

► Publié le 10 avril 2008 à 10h21 | Auteur : M. F.

[Je gagne 9500€ par mois](#)

Astuces et Techniques Gratuites ! Mon emploi depuis chez moi



[Offres d'emploi Toulouse](#)

Pour experts et managers. Offres sélectionnées à + 50K€.

Annonces Google

